

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertiou, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Délégués à la convention nationale de Nashua, aux Etats-Unis.—Fête nationale à Fraserville.—Lois concernant les beurrieres et les fromageries dans la province de Québec.—L'établissement de beurrierie et de fromagerie à Montmagny.—Nouvelle compagnie de chemin de fer de Québec et Oriental et la ligne courte.—L'indicateur-guide du chemin de fer de Québec au lac St Jean.—Progrès d'une nouvelle paroisse: St Alexis de Matapédia.

*Causerie agricole* : La gomme (black knot) qui attaque les arbres à fruits à noyaux; remèdes.—Engluements terreux et résineux.—Mastic à employer à chaud et à froid.—Epoque de la taille des arbres.

*Sujets divers* : L'art agricole (Suite) : Du drainage.—Veillées de Jacques : A propos de chevaux (Suite).—A quelle époque couper les foins?

*Choses et autres* : La fabrication du beurre.—Vinaigre d'érable.—Les germes de pommes de terre sont un poison.

*Recettes* : Manière de fumer la viande de bœuf.—Conservation des œufs.

## REVUE DE LA SEMAINE

Délégués à la convention nationale de Nashua.—Le choix de MM. Faucher de Saint-Maurice et L. O. David comme délégués officiels pour représenter l'assemblée législative de la province de Québec à la convention nationale de Nashua, a été accueilli avec enthousiasme par nos compatriotes des Etats-Unis. "Voilà, dit notre confrère du *Canadien* publié à St Paul et Minneapolis, un acte officiel de sympathie de la part du gouvernement de Québec que nos compatriotes des Etats Unis n'oublieront de longtemps. De telles adhésions remplissent de joie et d'enthousiasme tous les cœurs canadiens de la république."

Nous lisons dans l'*Echo de l'Ouest* publié à Minneapolis :

"A une des dernières séances de l'Assemblée Législative, l'honorable M. Mercier, premier ministre, s'est levé et a proposé, secondé par l'honorable M. Taillon, chef de l'opposition, que la province de Qué-

bec, soit représentée à la convention de Nashua par MM. L. O. David et Faucher de St Maurice.

Il y a 17 ans, a dit M. Mercier, les Canadiens des Etats-Unis ont commencé à tenir chaque année, dans différentes villes, des conventions, afin de pouvoir discuter ensemble les questions ayant trait à leur progrès moral, matériel et national. Cette année, ils ont voulu donner à la démonstration un éclat particulier en y invitant le président de la grande république sous l'égide de laquelle ils vivent, ainsi que les gouverneurs de divers Etats. Il convient qu'ils reçoivent aussi de la législature de Québec une preuve tangible d'appui et de sympathie.

Quel spectacle plus beau et plus touchant que celui de ces 600,000 Canadiens français qui, malgré la proximité de races, non pas hostiles, mais adverses, malgré des difficultés quasi insurmontables, arborent bien haut l'étendard de leur foi, conservent précieusement le culte de la patrie absente et veulent léguer à leurs enfants les traditions du pays. Il est de notre devoir de seconder leurs nobles efforts et d'envoyer parmi eux deux des nôtres, afin qu'ils ne puissent douter de notre appui et de notre sympathie. Et qu'on ne l'oublie pas, le mouvement dont il s'agit n'est pas hostile aux autres nationalités; c'est simplement la réunion des délégués d'un peuple qui désire rester ce que furent ses aïeux.

"Les deux délégués sont sans contredit ceux qu'il convenait de choisir, M. L. O. David est un patriote déjà célèbre. c'est le président général de toutes les sociétés St Jean Baptiste de la région de Montréal, il représente à la législature une division essentiellement canadienne française, et jamais il a hésité de se mettre à la tête d'un mouvement patriotique.

"Depuis qu'il est en Chambre, M. Faucher de St Maurice, s'est constitué le défenseur éclairé de la cause canadienne-française dans la grande république.

"Donc la convention de Nashua inaugurer une ère nouvelle pour la race Canadienne-Française aux Etats-Unis.

"Toutes les nationalités qui nous touchent de près seront représentées. La France, le Canada, les Etats-Unis....."

On peut se procurer des billets d'aller et retour de Québec à Nashua, pour assister à cette grande fête nationale qui aura lieu le 28 juin courant, au prix de \$9.50.

*Fête nationale à Fraserville.*—La fête St Jean-Baptiste y sera célébrée dignement le 26 courant. De grands préparatifs ont été faits pour rendre cette fête la plus belle possible. Un grand nombre de chars allégoriques figureront dans la procession. Pendant la soirée il y aura discours, illumination et feux d'artifice.

*Loi concernant les beurreries et les fromageries.*—L'honorable M. Mercier, premier ministre et commissaire d'agriculture, vient de présenter à l'Assemblée législative un projet de loi concernant les beurreries et les fromageries. En voici les principales dispositions :

D'après ce projet de loi le bureau de direction est élu par les actionnaires et il peut, notamment :

1. Ouvrir les livres de souscriptions au capital-actions de la compagnie, recevoir des souscriptions et des versements sur ces souscriptions ;
2. Nommer les officiers et employés nécessaires pour atteindre les fins de la compagnie ;
3. Etablir des beurreries ou des fromageries, commencer et poursuivre les opérations qui font l'objet de l'exploitation de la compagnie.

Dès que tout le capital actions est souscrit et qu'il a été versé dix pour cent sur ces souscriptions, le bureau de direction provisoire doit convoquer une assemblée des actionnaires pour faire ou adopter les règlements de la compagnie et élire un autre bureau de direction, qui reste en charge jusqu'à la prochaine élection annuelle.

A toutes les assemblées d'actionnaires, chaque actionnaire a droit à autant de votes qu'il a d'actions dans le capital de la compagnie.

La votation se fait de la manière prescrite par les règlements de la compagnie.

A dater de la passation du présent acte, toute association ou compagnie exploitant une beurrerie ou une fromagerie, constituée ou formée autrement qu'en vertu des dispositions du présent acte, doit transmettre, chaque année, au commissaire de l'agriculture et de la colonisation, dans le cours du mois de janvier, pour les douze mois finissant le 31 décembre, un rapport de ses opérations.

L'assemblée annuelle des actionnaires, pour l'élection des directeurs, a lieu dans la quatrième semaine du mois de janvier.

A cette assemblée, le bureau de direction dont le terme expiro doit donner aux actionnaires un état complet des affaires de la compagnie pour les douze mois expirés le 31 décembre alors dernier, et transmettre une copie certifiée de cet état au commissaire de l'agriculture et de la colonisation

Cet état doit mentionner :

1. Les recettes et les paiements de la compagnie ;
  2. Son actif et son passif ;
  3. Le nombre de vaches dont le lait a été fourni à chacun des établissements de la compagnie ;
  4. Le nombre de livres ou de gallons de lait fournis durant la saison pour chaque établissement, le nombre de livres de fromage ou de beurre faites avec ce lait ;
  5. Tous les autres renseignements que peut exiger le commissaire de l'agriculture et de la colonisation.
- Toute personne qui vend, fournit, apporte ou envoie à une beurrerie ou à une fromagerie, pour être

transformé en beurre ou en fromage, du lait additionné d'eau ou autrement frelaté ou dont la crème a été partiellement ou complètement enlevée, sans notifier par écrit le propriétaire ou administrateur de la beurrerie ou de la fromagerie, du fait que ce lait a été additionné d'eau, frelaté ou écrémé, suivant le cas, est passible d'amende.

Ces amendes n'excéderont pas cinquante piastres, mais ne seront pas moins de cinq, et si elles ne sont pas payées la personne ainsi condamnée pourra être envoyée en prison.

Le propriétaire d'une beurrerie qui soupçonnera quelqu'un de lui apporter du lait frelaté ou tombant sous le coup de la présente section pourra sans avis préalable, se rendre sur le terrain ou les bâtiments de la personne soupçonnée et emmener la vache pour faire l'analyse des échantillons de son lait.

*L'établissement de beurrerie et de fromagerie de Montmagny.*—M. D. M. McPherson, de Lancaster, Ont., l'un des plus grands propriétaires de fromagerie du Haut-Canada, a visité vendredi dernier, la fromagerie No. 2 de Montmagny, dont notre excellent ami, M. Numa Bernatchez est le surintendant. M. Walter W. H. Hall, propriétaire de grandes fromageries du Gouverneur, état de New-York, était présent, venu spécialement pour voir fonctionner l'établissement.

Etaient présents : M. Barnard, directeur du *Journal d'agriculture*, MM. les inspecteurs McDonald, Painchaud et Côté, une vingtaine de propriétaires de fromageries du district ainsi que plusieurs citoyens distingués de Montmagny, Cap St-Ignace et des paroisses environnantes.

M. Bernatchez, député du comté de Montmagny, à la législature, accompagnait M. McPherson et les autres sus-nommés dans la visite de l'établissement.

Une inspection minutieuse a été faite, et nous devons dire que tous les visiteurs se sont déclarés enchantés de la manière remarquable avec laquelle fonctionne la fromagerie. Nous n'avons pas besoin d'analyser ce fonctionnement : le certificat suivant donné par M. McPherson, parle de lui même.

Montmagny, 15 juin 1888.

Etablissement de beurrerie et de fromagerie, No. 2 de Montmagny.

J'ai visité aujourd'hui cet établissement qui est sous la direction de M. Numa Bernatchez, et j'ai procédé à la fabrication du fromage, avec la quantité de lait contenue dans une cuve.

L'établissement en est un de première classe ; il a toutes les conditions voulues pour faire un fromage de première qualité.

La machinerie est de la meilleure qualité et selon le système le plus moderne. La bâtisse a les proportions voulues pour la fabrication du fromage et du beurre. Je dois dire aussi que j'ai trouvé que le fromage fait en ma présence était d'excellente qualité et devrait commander le plus haut prix sur le marché anglais.

(Signé,) N. McPHERSON, Lancaster, Ont.

Les visiteurs ont été admirablement surpris de la beauté et de la fertilité des terres de Montmagny, ainsi que des environs, et ils sont partis enchantés de leur visite.

Nous présentons nos félicitations les plus sincères au surintendant, M. Numa Bernatchez ; c'est un jeune industriel de grand avenir, appelé à rendre de réels services dans cette grande industrie.—*La Justice.*

*Compagnie du chemin de fer de Québec et Oriental et de la ligne courte.*—M. Douché, député de l'Islet, demande l'incorporation d'une compagnie de chemin

de fer devant porter le nom de "la compagnie du chemin de fer de Québec et Oriental et de la ligne courte."

Cette compagnie demande le droit de construire un chemin partant d'un point quelconque dans la paroisse de Saint-Anselme, pour s'étendre jusqu'au canton Chapais, dans le comté de Kamouraska.

Le capital-actions de la compagnie sera d'un million de piastres, divisé en soixante mille actions de cinquante piastres chacune.

Les principaux promoteurs de cette entreprise sont l'honorable M. Gagnon, MM. A. Dessaint, P. A. Choquette, N. Bernatchez, P. B. Casgrain, F. G. M. Dechêne, A. Dupuis et L. N. Larochelle.

*L'indicateur guide du lac St-Jean.—Arrangements d'été.*—Les directeurs du chemin de fer de Québec et du lac St-Jean, avec un esprit d'entreprise louable, viennent de faire imprimer un nouvel indicateur-guide contenant les arrangements d'été pour le service des trains, prenant force lundi le 18 juin. En outre les conformations ordinaires du tableau de l'arrivée et du départ des trains, on y trouve tous les renseignements possibles au sujet du pays que le chemin de fer traverse et de celui où il aboutit, le tout disposé de manière à intéresser. Il contient aussi une vue de l'élégant hôtel en construction à Roberval, lac St-Jean, que l'on s'attend à être prêt à recevoir les touristes vers le 15 juillet. Le service de trains est excellent et devra attirer un grand nombre de voyageurs.

L'express direct pour le lac St-Jean partira de Québec à 8 h. a. m., tous les jours, arrivant au lac St-Jean à 5 h. 30 p. m. Un wagon malais et dortoir seront attachés à ce train après le 25 juin. De plus un train mixte pour la rivière à Pierre et un express local pour Saint-Raymond partiront de Québec tous les jours, le premier à 6 h. 35 a. m., et l'autre à 5.30 p. m.

Vers le premier juillet le convoi se raccordera au havre de Metabetchouan avec l'élégant bateau "Peribonca" qui transportera les voyageurs à Roberval, Saint-Pierre, Saint-Félix et autres points sur le lac St-Jean.

L'indicateur donne les noms d'une si interminable série de jolis lacs remplis de poissons, que le lecteur est tenté de prendre le convoi et de voler sans retard vers ces délicieux endroits.

Les efforts énergiques de cette compagnie méritent pour récompense une plus grande part encore du patronage que le public lui a libéralement accordé jusqu'à ce jour.

Le vapeur *Peribonca*, qui a été construit sous la direction de M. Mesnard, de Roberval, par M. Vallérand, constructeur de navires de Lévis, pour transporter les touristes et les colons entre le havre de Metabetchouan, terminus actuel du chemin de fer du lac St-Jean, et Roberval, St-Prime, St-Félicien, St-Gédéon et autres endroits sur les bords du lac, a été lancé avec succès samedi. Il pourra prendre 300 passagers et il commencera à voyager dès que ses machines, qui sont en construction aux usines Carrier, Lainé et Cie, seront installées.

*Progrès d'une nouvelle paroisse: St-Alexis de Matapédia.*—Nous sommes heureux d'apprendre par les journaux de Québec que cette nouvelle paroisse située dans le comté de Bonaventure, et dont les colons sont

pour la plupart des acadiens, marche activement dans la voie du progrès. L'année dernière, il a été exporté de cette paroisse: 12 chars d'avoine, soit 9,600 minots; 21 chars de pommes de terre, 6 000 minots; 21 chars de foin pressé, 210 tonnes. On demande avec instance la réparation d'un pont sur la rivière Métapédia pour faciliter les communications et donner au commerce des produits agricoles plus d'extension, conséquemment favoriser par là le développement de la colonisation dans cette localité.

## CAUSERIE AGRICOLE

LA GOMME (*Black knot*) QUI ATTAQUE LES ARBRES À FRUITS À NOYAU.

La gomme est une maladie qui attaque les arbres à fruits à noyau et qui offre les caractères suivants: Les jeunes bourgeons, les rameaux ou les branches présentent, sur certains points, des taches brunes qui secrètent bientôt un liquide gluant, jaunâtre et qui durcit à l'air. Cette altération grandit rapidement, comprend bientôt le tour de la branche qui périclite au dessus de ce point.

La cause de cette maladie paraît devoir être attribuée à une gêne, à un embarras dans la circulation des fluides, lesquels s'extravasent, fermentent, altèrent les tissus environnants et s'écoulent au dehors, sous forme de gomme.

Certains auteurs ont attribué cette maladie aux ravages d'une espèce de charançon qu'on avait découvert dans certaines excroissances gommeuses; mais cette opinion paraît erronée. En effet, ce charançon pullule dans les contrées où la gomme est inconnue, et cette dernière a dévasté des vergers où le charançon n'existait pas. En outre, un examen minutieux d'excroissances gommeuses n'a révélé l'existence d'aucun charançon; si on l'a remarqué dans certaines gommes, c'est qu'il y avait déposé sa larve, alors que les excroissances étaient en formation.

Cette maladie se manifeste aussi à la suite de retranchements trop considérables pratiqués dans les arbres au moment où la végétation est la plus active. La sève, resserrée dans des limites trop étroites, s'extravase de toutes parts. Les froids tardifs, qui désorganisent les jeunes bourgeons, produisent les mêmes effets. Cet accident apparaît plus fréquemment dans les sols humides, où, sans doute, la sève trop abondante est mal élaborée. Enfin la gomme se montre encore à la suite de plaies contuses.

Pour prévenir cette maladie, il convient d'enlever au sol son humidité surabondante, de ne pas pratiquer la taille trop tardivement, de remplacer les plaies déchirées par une coupe bien nette qu'on couvre d'un engluement après l'avoir laissée sécher à l'air pendant un jour ou deux.

*Remèdes.*—Dans le 11<sup>ème</sup> Rapport annuel de la société d'horticulture de Montréal, nous lisons que M. James Brown, de Montréal, conseille de "couper l'arbre malade et de le jeter au feu." C'est un moyen radical, qui peut être le seul efficace quand un arbre est gravement atteint. M. Auguste Dupuis, le pépiniériste émérite de St-Roch des Aulnaies, signalait l'apparition de la gomme et exprimait l'espoir de la voir détruite avant qu'elle n'ait étendu ses ravages.

Il est à regretter que M. Dupuis n'ait pas indiqué son remède; en attendant qu'il nous l'ait fait connaître et que nous le publiions, voici quelques médications recommandées.

Lorsque le mal existe, on a recours aux moyens suivants pour le guérir: Enlever avec un instrument tranchant toutes les taches gommeuses, en ne laissant aucune trace d'altération, frotter la plaie avec quelques feuilles d'oseille ou un peu d'acide oxalique (sel d'oseille), ou encore avec une solution de chlorure de chaux, pour arrêter l'écoulement gommeux et recouvrir la plaie avec un engluement lorsqu'elle est suffisamment sèche.

Il est recommandable de brûler toutes les parties contaminées qu'on aura enlevées de l'arbre.

En général les pruniers de variétés jaunes paraissent moins sujets à la gomme que les autres variétés.

Un autre remède a été employé avec succès sur les cerisiers, qui pourrait réussir également sur le prunier. Il consiste à creuser dans l'arbre malade des trous de  $\frac{3}{4}$  de pouce, à les remplir avec de la fleur de soufre; on tamponne le trou hermétiquement avec une branche coupée sur le même arbre et dépouillée de son écorce; la plaie se cicatrise rapidement. Les arbres ainsi traités n'ont pas eue la gomme; ceux qui ne l'avaient pas été l'ont eue comme de coutume.

*Engluement.*—Pour remédier aux plaies faites sur la tige ou les branches des arbres et qui résultent d'accidents ou des nécessités de l'élagage, de la taille, ou de la greffe, on les soustrait à l'action des intempéries en les recouvrant d'un engluement. Ces engluements ont pour bases des matières terreuses ou résineuses.

*Engluements terreux.*—“Onguent de Saint-Fiacre,” sorte de pâte bien connue, composée de terre argileuse à laquelle on ajoute de la bouse de vache, de la bourre ou du regain.

“Onguent de Forsyth,” composition:

Bouse de vache	— en poids	— 5	parties.
P.âtre pulvérisé		2 $\frac{1}{2}$	
Condres de bois		3 $\frac{1}{2}$	
Sable siliceux		$\frac{1}{3}$	

Ces onguents ont l'inconvénient de se fendiller à la sécheresse et de s'en aller à l'eau.

Les engluements résineux sont préférables; il faut avoir soin qu'ils ne coulent pas au soleil et ne se fendillent à la gelée.

*Mastic à employer chaud.*—Pour 100 parties en poids:

Poix noire.....	28
Poix de Bourgogne.....	28
Cire jaune.....	16
Suif.....	14
Condres tamisées.....	14

—  
100

On emploie ce mastic assez chaud pour qu'il soit liquide, pas assez pour qu'il puisse altérer les tissus avec lesquels on le met en contact.

On peut aussi le préparer pour l'employer froid en dissolvant les poix dans l'alcool et en y incorporant les autres substances. Ce mastic appliqué sur les plaies avec une spatule en bois acquiert bientôt à l'air une grande dureté. On peut aussi employer à chaud

un mélange à parties égales de poix noire et de poix de Bourgogne.

L'emploi du goudron à gaz ou coaltar n'est pas recommandable à cause des substances corrosives qu'il contient souvent.

Appliquez les engluements sur une surface bien nette.

N'appliquez les engluements résineux qu'après que la surface de la plaie est un peu séchée, autrement les matières résineuses n'y adhèreraient pas.

*Epoque de la taille des arbres.*—L'époque la plus favorable paraît être le mois de juin, aussitôt que les fleurs sont tombées.

### L'art agricole.

(Suite)

#### DU DRAINAGE.

Le sol, l'air et l'eau, dont nous avons parlé ces trois derniers mois, ne sont que les matières premières d'où l'agriculture doit tirer la nourriture et le vêtement de l'espèce humaine. Il lui eût été possible de créer un monde où les aliments eussent poussé tout cuits et les vêtements tout faits, mais la Sagesse infinie, qui d'un seul coup-d'œil embrassait la fin et le commencement, préféra livrer les matières premières à l'intelligence humaine et faire de l'homme son co-opérateur dans l'œuvre de la production soumise à des règles spéciales, à des lois sagement ordonnées.

L'art agricole consiste donc à produire avec ces matières premières les plus abondantes récoltes, en diminuant le moins possible la fertilité du sol et avec la plus petite dépense possible de main-d'œuvre.

Pour cela, le cultivateur doit se bien pénétrer des lois auxquelles il doit soumettre son travail pour en assurer le succès. Mais ces lois ne peuvent s'apprendre autrement que par la pratique de l'art. Sous ce rapport l'art précède toujours la science. Donnez un grain de blé à un homme entièrement ignorant des lois de la germination et de la végétation, eût-il l'intelligence de Salomon ou de Platon, et demandez lui d'en tirer cinquante grains en tout semblables au premier et aussi parfaits dans leur structure, et il vous aura bientôt répondu que c'est d'une impossibilité absolue. Encore moins pensera-t-il à faire ce miracle en enterant ce simple grain dans le sol. Il en serait de même pour les autres opérations agricoles. Il nous faut rapprocher les faits; il nous faut déduire les lois d'observations attentives et de nombreuses expériences, pour arriver souvent à de fâcheux désappointements, le succès ne répondant pas à notre attente.

Mais lorsque nous avons acquis la connaissance de ces lois, il est du ressort de la raison de choisir sagement toutes les circonstances extérieures propres à assurer le bon fonctionnement de ces lois. Quelque soulagement qu'ait apporté à la main-d'œuvre l'introduction des machines dans les travaux agricoles, il faut encore que l'intelligence surveille et dirige leur emploi. Elle ne peut s'en dispenser. Plus nous perfectionnerons nos instruments et nos machines agricoles, plus on aura besoin de travailleurs intelligents, instruits.

La première leçon de l'art agricole est la préparation du sol pour la culture. Dans les terres de nos forêts, quand les arbres sont enlevés, il reste les vilaines

souches incommodes. Si (en style de défrichement) on "engourdit" les arbres en juin, pour les laisser mourir en place, les souches disparaîtront vite. On pourra débarrasser le terrain de celles qui restent avec un arrache-souches ou une charge de dynamite. Dans notre temps de faucheuses, de moissonneuses et de charrues montées, on ne peut songer à les employer à la culture de terres non débarrassées de leurs souches.

Il n'y a que bien peu de nos riches terres argileuses qui ne demandent à être pourvues d'un bon système de drainage souterrain comme préparation à la culture. On a tant parlé et tant écrit sur le drainage ces vingt dernières années, que nous ne croyons pas nécessaire de traiter ce sujet en détail en ce moment et à cette place. Quand un sol argileux est saturé d'eau et qu'il n'a d'autre moyen de se débarrasser de son excès d'eau, que l'évaporation qui a lieu à la surface, l'eau, qui monte par l'action de la capillarité, laisse un petit vide à la place qu'elle occupait; l'air s'introduit dans ce vide, s'il ne trouvait un obstacle dans la cohésion qui réunit bientôt les molécules molles de l'argile en une masse compacte. Mais si l'eau échappe dans les profondeurs du sol, l'air pénètre dans le sol et remplit l'espace occupé par l'eau. De cette manière la cohésion de l'argile est détruite, et elle devient meuble et s'émiette.

L'introduction de l'air dans le sol est une opération aussi importante que l'écoulement de l'eau, quoique l'une soit la conséquence de l'autre. Le prompt échauffement du sol au printemps et le maintien d'une humidité uniforme dans les inondations et les sécheresses sont d'autres bons effets de l'usage judicieux du drainage dans les sols argileux.

Voici un bon effet du drainage généralement négligé. Tout cultivateur sait que, toutes choses égales d'ailleurs, un sol est meuble plus il est fertile. Mais en employant dans un sol de cette nature le drainage superficiel, soit au moyen de fossés ouverts, soit au moyen de tranchées naturelles, une quantité énorme des molécules les plus fines de cette terre fraîchement labourée est emportée dans les rivières et part sans esprit de retour pour un voyage "au Sud." Le tribut que paient ainsi annuellement au Mississipi nos plaines fertiles épuise encore plus leur fertilité que les récoltes qu'on leur demande. On peut dans tous les cas remédier à ce lavage épuisant, qui laisse la terre à briser dure et pleine de mottes, au moyen du drainage souterrain, excepté dans les coteaux escarpés. Dans nos plaines ordinaires, on n'emploiera pas le drainage superficiel. Il est nécessaire d'avoir des fossés ouverts comme débouchés pour les drains couverts; la terre qu'on retirera de ces fossés sera rejetée également des deux côtés pour empêcher l'eau de gagner le fossé à la surface autrement que par les drains. Sur les pentes, les lignes de drains seront disposées obliquement de manière à ne donner aux drains que la chute convenable. Des fossés peu profonds et des petits tuyaux, tels ont été les défauts du drainage couvert dans tout notre pays. Dans les circonstances ordinaires, la ligne des drains ne sera pas placée à moins de trois pieds de profondeur et les tuyaux seront assez grands pour ne jamais couler pleins. Tous les sous-sols argileux ont besoin d'être drainés, quel-

que soit la nature de la couche arable.—(A suivre.)—  
D'après l'*Indiana Farmer* — E. CASTEL.

### Veillées de Jacques.

#### À PROPOS DE CHEVAUX (Suite).

Un petit volume à bon marché de Eugène Gayot, intitulé "Achat du cheval ou choix raisonné des chevaux d'après leur conformation et leurs aptitudes, que Jacques voudrait voir dans toutes les bibliothèques de ceux qui se disent amateurs de chevaux, lui fournit les arguments les plus appropriés à la démonstration qu'il voulait nous faire.

Après avoir rappelé que la poitrine du cheval renferme les organes essentiels de la respiration et de la circulation, qui, pour leur fonctionnement normal et avantageux, ont besoin d'être logés à l'aise, Gayot ajoute :

Toutes les conditions de beauté se réduisent ici dans un seul fait, mais il est capital; il résulte des plus grandes dimensions de la cavité de la poitrine. Là est la toute puissance, la vitalité la plus énergique. Quand la poitrine est vaste, le poumon est volumineux, la respiration est large et facile; le cœur est gros et projette vigoureusement, à chacune de ses contractions, une masse considérable d'un sang riche et nutritif dans tous les organes; les muscles qui prennent leur appui sur les côtes ont plus d'étendue et d'activité; toutes les parties de l'animal sont fortement excitées et plus vivantes; l'action musculaire est plus prompte et plus complète.

Les fonctions les plus essentielles, la respiration, la circulation, la nutrition et la locomotion, sont donc très étroitement liées à la conformation de la poitrine, à sa capacité intérieure, facile à mesurer par ses proportions extérieures.

Cette vaste région comporte, en hippographie, de nombreuses subdivisions que nous laisserons à l'écart parce que la forme seule, dans son ensemble nous intéresse. Elle est précieuse, et on la dit belle, quand elle est haute, large et profonde; mais il faut s'entendre sur la signification de ces mots.

La hauteur de la poitrine se mesure du garrot à la région sternale, au point où les membres antérieurs se détachent du tronc; sa capacité est pourtant mieux déterminée ou du moins accusée d'une manière plus exacte par cette expression très-caractéristique, *poitrine descendue*. Au surplus, le mode de mensuration du cheval se divise quant à sa hauteur prise du sommet du garrot à terre, en deux parties: l'une pleine, c'est la poitrine; l'autre vide, qui vient au-dessous et que la longueur des rayons libres du membre détermine. Ces deux divisions, inégales, font que le cheval a la poitrine *haute* ou *descendue*, qu'il se montre près de terre, quelle que soit d'ailleurs sa taille; dans les conditions opposées, c'est-à-dire quand la poitrine ne descend pas assez entre les membres antérieurs, on trouve que le cheval *n'a pas de poitrine*, qu'il *n'a pas de passage de sangle*, ou bien encore qu'il est *enlevé*, qu'il est *trop loin de terre*, qu'il lui *passse trop d'air sous le ventre*.

La partie pleine de la poitrine est la plus grande des deux divisions que nous venons de faire dans la taille du cheval, mais la différence a des degrés; plus elle est considérable au profit de la partie pleine, plus vaste est la capacité de la poitrine, meilleure est la conformation générale de l'individu pris dans son ensemble. Chez les chevaux les mieux constitués à tous égards, la différence dépasse souvent 30 centimètres (un pied); chez les plus défectueux, elle descend entre 15 et 10 centimètres (6 et 4 pouces). Mais il n'est pas besoin d'avoir un mètre à la main pour apprécier ces deux longueurs, ces deux divisions inégales. On les mesure très-facilement et très-sûrement avec l'œil en prenant pour repère un point fixe, soit le sommet du coude. La poitrine qui s'arrête au niveau, ou seulement à très peu de distance de cette petite région, manque de hauteur et fait dire le cheval *enlevé*; celle qui descend beaucoup au-dessous est plus haute, montre le cheval plus près de terre; elle est *bien descendue*. Dans le premier cas, la partie antérieure de l'os qui la forme en dessous (le *sternum*) se relève en carène de vaisseau; cette conformation coïncide avec un mauvais passage de sangles; dans le second cas, elle plonge en s'abaissant entre les avant-bras et augmente d'autant la capacité intérieure, l'espace occupé par les poumons.

La largeur se mesure de face en considérant le poitrail et l'écartement des membres antérieurs. Le grand développement de cette dimension est un signe de force. Le poitrail étroit ou serré n'appartient qu'à des constitutions inachevées, à des natures plus nerveuses ou plus impressionnables que musculeuses et résistantes; il annonce une capacité intérieure insuffisante, des voies respiratoires peu ouvertes. Une petite trachée passe aisément par une petite ouverture; mais au calibre peu considérable du conduit aérien succèdent des divisions bronchiques d'un calibre très-exigu; par suite les poumons ont peu de volume, et la cavité de la poitrine ne se fait pas vaste, dans toutes ses dimensions, pour loger de petits organes. Extérieurement, la grosseur des muscles pectoraux répond en tout aux proportions du thorax. On ne voit pas des muscles puissants s'attacher à des os menus, étroits et serrés les uns contre les autres, lorsqu'ils doivent s'éloigner et offrir de larges surfaces à leur solide implantation. Quand donc le poitrail est large, son entrée donne accès à un gros tube trachéalien duquel naissent de grosses divisions bronchiques qui s'entourent d'un tissu pulmonaire abondant et vivant. Si nous remontions vers la tête, nous trouverions les cavités nasales larges et spacieuses chez les chevaux au poitrail ouvert, les mêmes régions étroites et serrées chez ceux dont l'entrée de la poitrine est exigüe: si, au contraire, nous portons nos regards sur la structure des membres antérieurs, nous les verrions très-longs et grêles dans ce dernier cas, et dans l'autre, amples, forts et solidement appuyés....

C'est ainsi que cette importante loi d'harmonie et d'accord, déjà signalée, se montre partout et préside avec la même certitude au développement des diverses pièces de la machine pour établir entre toutes une solidarité parfaite.

On a dit que le développement du poitrail pouvait être excessif et nuire beaucoup à la légèreté du cheval de selle. Si ce défaut a été commun dans les anciennes races, il faut avouer que celles de l'époque actuelle en ont été singulièrement corrigées. Les chevaux trop larges du devant ou trop chargés du poitrail sont bien rares aujourd'hui; bien plus nombreux sont les chevaux étroits, minces, serrés et plats.

Enfin la profondeur de la poitrine s'établit d'avant en arrière. On dit vulgairement une poitrine haute et profonde, en employant ces épithètes comme synonymes; ou confond alors deux dimensions parfaitement distinctes. La profondeur du thorax ne peut être prise que dans le sens de la longueur du corps, et c'est bien en ce sens qu'on trouve le plus d'espace. Chacune des côtes peut offrir une surface plus ou moins large ou plus ou moins étroite; elles peuvent être aussi plus rapprochées ou plus éloignées les unes des autres et former la cage thoracique plus ou moins profonde.

On a beaucoup disserté sur la forme arrondie ou elliptique de la poitrine. Les uns la veulent cylindrique, par la raison qu'un cercle contient plus qu'une ellipse d'une égale dimension, d'où il résulte que plus l'ellipse dévie du cercle et moins elle contient. Faisant application de ce fait à la poitrine, on ajoute: Une poitrine haute n'est spacieuse et n'offre une grande capacité qu'en raison de sa largeur proportionnelle. Sans repousser la démonstration, on en excepte le cheval de pur sang anglais, dont les poumons sont très volumineux et dont la puissance d'haleine est illimitée, parce que, dit-on, si la poitrine est plus aplatie que ronde, elle est aussi beaucoup plus haute, car la côte est très-longue et la région sternale très-descendue. Mais beaucoup contestent qu'il y ait suffisante compensation et donnent la préférence à la forme cylindrique.

Tous cependant ont raison. Cette dernière forme, qui donne à l'animal de vastes poumons, le fait aussi épais, charnu et lourd, afin de l'approprier à une spécialité précieuse, celle de la force et de la résistance pour le poids. Le cheval de trait doit être ainsi conformé. Nécessaire à une autre destination, la forme elliptique a d'autres avantages: elle allège la machine dans toutes les parties antérieures et lui permet de fonctionner avec beaucoup plus d'agilité; mais, pour suffire à toute l'activité imposée aux actes respiratoires, elle a besoin de racheter par la hauteur et par la profondeur ce qu'elle perd en cessant d'être cylindrique. La poitrine haute, qui ne serait pas profonde, ne serait qu'une poitrine étroite et serrée, aux poumons insuffisants. On en voit beaucoup de cette forme, elles sont défectueuses au premier chef. La poitrine ronde, cylindrique, n'a besoin ni de la même hauteur, ni de la même profondeur; car en effet, à dimensions égales, un cercle contient plus qu'une ellipse. Or, si utile que soit le grand développement de l'appareil pulmonaire, il a aussi ses limites, qui eussent été dépassées, au détriment d'autres appareils, dans la poitrine cylindrique, si elle avait présenté à un égal degré

les avantages propres à l'ellipse et réciproquement. Les deux formes ont donc leur utilité et leur raison d'être; elles aboutissent l'une et l'autre à une grande capacité sans atteindre jamais à l'excès; il faut les considérer toutes les deux comme mauvaises, c'est-à-dire comme insuffisantes, lorsque, proportionnellement au reste de la machine, elles offrent—celle-ci un cylindre trop étroit,—celle-là une ellipse défectueuse ou incomplète.

Ailleurs, dans un article consacré à l'élevage de M. le Marquis de Croix, au haras de Serguigny, Gayot, parlant de Francwaret, étalon de demi-sang anglo normand, qu'il qualifie de produit *hors ligne*, a constaté les mesures suivantes, qu'il a jugées dignes d'être proposées comme modèle:

Hauteur du garrot à terre 5 pds 4 pes 11½ lgs. Avec une pareille taille Francwaret ne paraissait pas grand; il n'avait pas non plus l'apparence d'un cheval trapu, d'une masse informe. Il y avait harmonie dans toutes les parties; l'ensemble était admirablement pris. En décomposant la hauteur par exemple, on trouvait du garrot au coude 3 pds 2½ lgs, seulement 2 pds 4 pes et 9 lgs du coude à terre. Des proportions inverses en eussent fait un animal enlevé, trop haut sur jambes et il eût paru un géant sans en être plus grand. Les dimensions constatées montrent au contraire un beau développement du coffre et une vaste poitrine où d'amples viscères fonctionnaient à l'aise. La circonférence du thorax mesurait 6 pieds 4 pes. Voilà les proportions d'un cheval de grande taille et pourtant près de terre.—(A suivre.)

#### A quelle époque couper les foins ?

Il faut reconnaître qu'en cela, comme pour la plupart des autres opérations agricoles, on est loin d'être d'accord, les uns tendant à un excès, les autres à l'excès contraire; les théoriciens sont encore à contro-verser et à proposer des systèmes tout à fait différents de la pratique la plus appréciée des nourrisseurs. Les règles établies sur les données scientifiques sont une excellente chose, mais elles doivent s'appuyer sur la pratique. Il est reconnu qu'on peut éprouver de grandes pertes en coupant le foin trop tôt ou trop tard; mais connaître les conditions précises nécessaires pour obtenir les meilleurs résultats, voilà ce qu'il importe de savoir, et ce que je vais m'efforcer d'expliquer, en me basant sur ma propre expérience.

Le but à atteindre est de tirer de sa récolte la plus grande quantité possible de bon fourrage; dans ce but, il faut le couper avant sa complète maturité, et au moment où il atteint tout son développement. Quand on sème une seule espèce de fourrage, ou deux espèces qui mûrissent en même temps, la chose est facile. Le mil ou phléole des prés (timothy) et le paturin comprimé (Blue grass), ou le mil et le trèfle allemand mûrissent à la même époque aussi bien que le mil et le trèfle alsike; mais le trèfle rouge et le mil ne mûrissent pas ensemble, et l'un fait tort à l'autre; dans ce cas il faut choisir pour la récolte la maturité de l'espèce prépondérante. Il peut être préférable de prendre une moyenne; et laisser quelques têtes de trèfle se noircir pour donner au mil le temps de venir en bonne condition, si le temps est bien établi et la terre sèche et chaude. Quel est le meilleur moment? c'est ce que nous avons besoin de savoir.

Pour le trèfle c'est une opinion maintenant bien établie que, lorsqu'il est en pleines fleurs, la tige a atteint tout son développement et que c'est à ce moment que la fleur possède le plus de sucre; pour le mil, 3 systèmes sont en présence; les uns veulent qu'on coupe avant la fleur, d'autres on pleine fleur, d'autres encore après la fleur. Le premier système est celui du

prof. Arnold ; il a contre lui l'expérience des nourrisseurs, avec une grande autorité, basée sur des épreuves à l'étable et sur des résultats aux champs. L'herbe coupée avant la floraison n'est guère meilleure qu'à la moitié de la végétation, et est surtout composée d'eau qui s'évapore à la fenaison ; la tige se dessèche à environ 2 ou 3 pouces de chaque nœud, en sorte qu'il n'en reste rien et qu'elle tombe en miettes ; par ce moyen on perd la moitié de la récolte par l'évaporation et une partie de l'autre moitié par la dessiccation. Un champ qui donnerait à peine une tonne de foin à l'acre, en procédant ainsi, en donnerait plus de deux après la fleur tombée, et la graine arriverait à la période lacteuse. La quantité est aussi à considérer dans le rendement. Les arguments en faveur de ce système sont qu'en coupant le foin de bonne heure on trouve dans les excréments des animaux moins de fibres ligneuses non digérées. C'est vrai, mais il y a plus de moitié moins de nourriture, puisque l'eau évaporée dans le champ ne fera ni viande ni beurre.

Que le foin n'est pas bon à couper pendant qu'il est en fleurs, c'est un fait bien certain pour tous ceux qui l'ont expérimenté une fois, car le foin sera assez poudreux pour suffoquer complètement les chevaux, et ne sera bon pour les bestiaux qu'après avoir été haché et humecté avant de leur être présenté. Notre longue expérience nous permet de conseiller de couper le foin aussitôt que possible après que la fleur est dans un état convenable ; il vaut mieux attendre un jour ou deux plutôt que de couper trop tôt après la pluie ; par tous les moyens possibles essayez de le rentrer sans averse, et, si possible, sans rosée après qu'il a séché. Employez une bonne quantité de sel et saupoudrez le foin en le serrant, pour prévenir la fermentation et conserver la sève qui reste encore dans la tige. C'est au moment où se forme la graine qu'il y a dans la tige le plus de matières nutritives sous forme d'amidon, de sucre et de tissus ligneux non encore changés en fibres. Le tissu ligneux a les mêmes principes nutritifs que l'amidon et le sucre, et est aussi facile à digérer, quoique la fibre ligneuse sèche qui se forme en grande abondance après la maturité soit d'une digestion difficile et un pauvre aliment pour le bétail.

Cultivateurs, communiquez-nous vos méthodes et les raisons qui vous les ont fait adopter. — S. D. G. — *Rural Canadian*.

### Choses et autres.

*La fabrication du beurre.*—Nous venons de recevoir un supplément spécial pour les industries du beurre et du fromage, publié chaque semaine au bureau du *Prix courant* à Montréal. Nous invitons tous ceux qui s'occupent de l'industrie laitière à le recevoir. Nous empruntons à ce supplément l'extrait suivant d'un article portant le titre : "Les marchés du beurre :"

".... Il fut un temps où le beurre du Canada tenait une bonne place sur le marché anglais ;—en ce temps-là le Canada en exportait chaque année une valeur de \$4,000,000 à \$5,000,000. Mais tandis que les autres pays exportateurs amélioraient leurs produits, nous sommes restés stationnaires et nos beurres ont été chassés du marché par des produits supérieurs.

"Cependant il s'est manifesté chez nous un réveil marqué ; dans presque toutes les localités il existe aujourd'hui une ou deux beurrieres qui produisent d'excellent beurre. Il s'agit de continuer ce mouvement, de le développer, de convaincre nos cultivateurs qu'ils ont tout intérêt à envoyer leur lait à la beurrierie, au lieu de faire à la maison un beurre de qualité inférieure. Si nous continuons à améliorer notre fabrication, et

si nous nous contentons d'expédier en Angleterre nos meilleurs beurres, fabriqués en beurrieres, et uniformément d'excellente qualité, nous finirons par recouvrer notre ancienne position sur le marché anglais. Faisons pour le beurre ce que dans le Haut-Canada, on fait pour le fromage ; étudions les nouveaux procédés, adoptons ceux qui donnent les meilleurs résultats, visons à la fabrication d'un article de qualité uniforme, et nous parviendrons à obtenir en Angleterre une cote spéciale pour le beurre canadien, comme le fromage canadien a sa cote spéciale dépassant généralement de  $\frac{1}{2}$  à  $\frac{1}{4}$  c. la livre le fromage américain.

"Il nous faut pour cela des fabricants sérieux, parfaitement au fait de leur besogne, sachant se tenir au courant des améliorations, et compétents enfin en pratique comme en théorie. Nous voudrions pour cela que le Gouvernement provincial établisse de nouvelles écoles de beurrierie dans chaque district afin d'y former des fabricants capables de faire honneur à notre pays.

"Ces écoles devraient enseigner la pratique aussi bien que la théorie, et le diplôme qu'elles pourraient décerner à leurs élèves devrait être la meilleure recommandation pour obtenir un emploi.

"Sachons aussi vendre les produits de nos beurrieres au moment le plus avantageux, sachant se tenir lorsqu'il y a encore toutes ses qualités de fraîcheur. Il ne vaut rien pour un beurrier de spéculer sur la hausse des cours. Qu'il vende ses produits de temps en temps aux cours du jour et il verra que, à la fin de l'année, ses profits et ceux de ses patrons auront été plus considérables que s'il avait attendu pour vendre qu'il eût des centaines de finettes à mettre sur le marché."

*Vinaigre d'érable.*—Nous avons jusqu'ici le sirop et le sucre d'érable, et dorénavant nous aurons le vinaigre d'érable. Notre confrère du *Franco-Canadien* informe qu'un citoyen de St Jean d'Iberville, M. Noël Poirier, a fabriqué du vinaigre d'érable qu'il a récemment mis sur le marché. Ce nouveau produit a le double avantage d'être de qualité supérieure et de se vendre à des prix excessivement réduits.

*Les germes des pommes de terre sont un poison.*—C'est une vérité bien établie et connue sans doute de la plupart de nos lecteurs. Fût-elle ignorée d'un seul que cela justifierait suffisamment l'insertion de cette note. Toutes les parties de la pomme de terre, autres que les tubercules renferment un poison énergique qui se rencontre surtout dans les germes. Beaucoup de porcs périssent pour avoir mangé, au printemps, des pommes de terre cuites avec leurs germes.

Les cultivateurs doivent donc égermer les pommes de terre avec le plus grand soin avant de les donner à leurs animaux.

### RECETTES

#### *Manière de fumer la viande de bœuf.*

Tous les morceaux d'un bœuf ou d'une vache sont bons à fumer ; mais le morceau le plus fin, c'est la poitrine. Coupez la viande en gros quartiers, plongez-la quatre ou cinq fois dans l'eau bouillante et retirez-la tout de suite. Après cela, mettez chaque morceau sur une table et frottez le vigoureusement avec la main pleine de sel. Plongez ensuite les morceaux ainsi frottés dans une forte saumure. Au bout de quinze jours, retirez-les, laissez-les égoutter un peu, recouvrez-les de son et pendez-les à des crochets en fer dans la cheminée. Mettez le feu à des copeaux de bois vert, ou à de la sciure, ou à des rameaux de genévrier. Entretenez ce feu pendant cinq ou six heures, trois jours de suite. Allez ensuite en rabattant et finissez par vous contenter du feu nécessaire pour la préparation des repas. Au bout de six ou sept semaines, la viande sera fumée. Vous la retirerez de la cheminée et la suspendrez aux portelles de la cuisine, comme on fait pour les quartiers de lard.

#### *Conservation des œufs.*

La ménagère qui désire conserver quelques douzaines d'œufs pour l'usage de sa maison, pendant l'hiver, peut le faire aisément en les plaçant debout dans du sel sec. On doit prendre assez de sel pour que les œufs ne se touchent les uns les autres, ni à la boîte, ni par les bouts, ni sur les côtés, et on placera la boîte dans un endroit sec et frais. Nous considérons le sel comme le meilleur préservatif, mais l'avoine, le son, le sable

et d'autres matières sèches sont souvent employés avec succès, pourvu qu'elles ne puissent communiquer aux œufs aucune odeur désagréable. Des œufs placés dans de l'avoine, sur le petit bout le 1er septembre, ont été vendus le 1er février à des marchands qui les ont trouvés bons et ne pouvaient les distinguer d'œufs frais. Ils avaient été placés dans la cave, à quelques pouces au-dessus du plancher.

### Terre à vendre à Ste Hélène de Kamouraska

A vendre une terre de vingt arpents de long sur douze arpents de large, avec maison et grange dessus construites, située dans la paroisse de Ste Hélène de Kamouraska, à trois milles de l'église et de la station du chemin de fer intercolonial. La plus grande partie de cette terre est en bon état de culture et le reste en bois. Dans une année moyenne, on y récolte de 15 à 20 mille bottes de foin, ce qui est un avantage pour celui qui veut se livrer à l'élevage du bétail ou à l'industrie laitière.

S'adresser au propriétaire  
JOSEPH ROY DIT DESJARDINS,  
Marchand à Ste Anne de la Pocatière.

21 juin 1888.

### Demande d'emploi comme bedeau.

Un jeune homme de 26 ans, non marié, désirerait de l'emploi comme bedeau dans une église de nos campagnes. Il est entièrement qualifié pour cet emploi et pourrait fournir des certificats de bonne conduite. S'adresser, par lettre, au bureau de la Gazette des Campagnes.

21 juin 1888.—4

LES  
Célèbres Lunettes  
DE



B. Laurance

sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

## PIERRE D'AMBOISE

Menuisier

**A St - Paschal,**

Comté de Kamouraska,

A constamment en vente à des prix modérés des

**CERCUEILS**

Et fournitures pour cercueils de différentes qualités.

St Paschal, 1er juin 1888.—4

### AVIS

Le soussigné François Joncas, de Ste-Louise des Aulnaies, dans le comté de l'Islet, donne avis qu'il ne sera personnellement responsable d'aucune dette contractée en son nom sans une autorisation par écrit ou verbale de sa part.

FRANÇOIS JONCAS,

Ste Louise des Aulnaies, P. Q.

1er juin 1888.—4.

### Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne: Veaux Ayrshires, avec ou sans pedigree. S'adresser à

JOSEPH ROY, Chef de pratique.

29 mars 1888.

## A VENDRE

BETAIL Ayrshire,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888---Arrangement pour la saison d'été---1888.

Le et après lundi, 4 juin 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.43
Pour Lévis.....	10.43
Pour Lévis.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loap.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.  
Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Bk., 2 juin 1888.

## Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.